

Le petit Courrier du Retraité

ALPES de HAUTE PROVENCE

Supplément au bulletin n° 44 - avril 2023

Pour tout contact : fgr-fp.04@netc.fr



Ce bulletin est adressé par courriel à tous ceux qui ont fourni leur adresse mail au secrétariat départemental.



Jeudi 6 avril dans les rues de Dax



Jeudi 13 avril, manifestation à Digne



Communiqué de l'intersyndicale (extraits)

Retraites : ce n'est pas fini !

(...) Aujourd'hui, le Conseil Constitutionnel a censuré 6 articles de la loi. Le peu d'ambitions qu'elle contenait sur l'emploi des seniors, le droit à l'information, la pénibilité pour les contractuels de la fonction publique...ont disparu du texte final. Alors qu'il était déjà injuste, le texte de loi reportant l'âge de départ en retraite est dorénavant encore plus déséquilibré.

Il a également rejeté le premier projet d'initiative parlementaire visant à organiser un référendum d'initiative partagée (RIP) (...)

L'intersyndicale prend acte de ces décisions. Il revient donc aujourd'hui au Président de la République de prendre ses responsabilités. Devant le rejet massif de cette réforme, l'intersyndicale lui demande solennellement de ne pas promulguer la loi, seul moyen de calmer la colère qui s'exprime dans le pays (...)

Les organisations syndicales ont pris note que pendant 3 mois le Président de la République n'a pas jugé que l'état du pays nécessitait une rencontre pour trouver les voies de sortie de crise. Elles n'entreront donc pas dans un agenda politique qui nécessiterait un rendez-vous en urgence et dont l'ordre du jour ne serait pas le retrait de la réforme. Attachées au dialogue social de qualité, elles décident d'ici le 1er mai de ne pas accepter de réunions avec l'exécutif..

L'intersyndicale soutient les actions et grèves engagées et les initiatives intersyndicales de proximité qui seront décidées localement. L'intersyndicale appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs, des jeunes et retraité-es à faire du 1er mai 2023 une journée de mobilisation exceptionnelle et populaire contre la réforme des retraites et pour la justice sociale. Une telle mobilisation unitaire intersyndicale sur le travail et les retraites est historique dans notre pays, elle démontre l'importance d'avoir des réponses à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux.

L'intersyndicale se réunira à nouveau lundi 17 avril.

Paris, le 14 avril 2023

SOMMAIRE

- 1 Intersyndicale : communiqué du 14 avril 2023
- 2 Assemblée générale de la section et Congrès national à Dax
- 3 Billet de Claude Bonnet - Barème des cotisations
- 4 Manifestations - Solidarité



Site national de la FGR-FP :

www.fgrfp.org

Assemblée générale de la section - Mardi 28 mars 2023 à Sisteron



L'assemblée générale de la section s'est déroulée mardi 28 mars 2023 à Sisteron (après le repas pris au lycée hôtelier).

Présentations du **rapport d'activité** et du **rapport financier**.

A cette occasion le point a été fait sur l'évolution du nombre des **adhérents** de la section.

Lecture du rapport de la commission de vérification des comptes.

Les rapports d'activité et financier ont été soumis aux votes et adoptés à l'unanimité des adhérents présents.

L'AG remercie Jacky Bonnet pour le travail accompli en tant que trésorier.

Election de la nouvelle **Commission Exécutive départementale**.

14 candidats, tous ont été élus :

Allavena Régine (Saint Auban) - Amo Gérard (Digne) - Blanc Pierrette (Pierrerue) - Boeuf Gérard (Digne) - Boeuf Nicole (Digne) - Bonnet Claude (Mallefougasse) - Boyer Annie (Valensole) - Brun Mauricette (Malijai) - Payan Agnès (Digne) - Ramond Pardi Maryse (Volonne) - Siadous Danielle (Oraison) - Teruel Isabelle (Digne) - Teruel Joël (Digne) - Vieville Dany (Saint Auban)

Constitution du **bureau** : Pour l'instant Claude Bonnet (sans attribution particulière) et Joël Teruel (candidat au poste de secrétaire). Il n'a pas été possible de former un bureau complet : aucun candidat au poste de trésorier départemental.

La Commission Exécutive sera convoquée dans quelques semaines avec comme point central de l'ordre du jour la constitution du bureau.



Congrès national 2023

Le congrès national de la FGR-FP s'est tenu à Dax les 4, 5 et 6 avril. Notre section était représentée par son secrétaire J. Téruel.

Après les interventions des invités, le projet de motion a été discuté et amendé par les quatre commissions (fonction publique, protection sociale, fiscalité et place du retraité).

Le rapport d'activité et son complément ont été présentés et adoptés à l'unanimité.

Le rapport financier a lui aussi été exposé, discuté et approuvé. Après le rapport de la commission de vérification des comptes, quitus est donné au trésorier.

Présentation et ratification de la liste des délégués régionaux. Puis le congrès a élu les nouveaux délégués nationaux. La nouvelle commission exécutive nationale, composée des délégués nationaux et régionaux, s'est réunie pour élire le nouveau bureau national (voir ci-contre).

Lors de la dernière séance la motion complète est adoptée. Le congrès s'est conclu par le discours du secrétaire général Jacques Brillet.



Composition du bureau national :

- **Jacques Brillet**, secrétaire général
- **François Chelers**, trésorier
- **Jacques Fogliarini**, secrétaire en charge du dossier protection sociale
- **Marc Veyrat**, secrétaire en charge du dossier fiscalité
- **Sylvain Houselle**, secrétaire en charge du dossier fonction publique



Jacques Brillet, nouveau secrétaire général de la FGR-FP, lors du discours de clôture du congrès



Sobriété - Efficacité

Longtemps le mot sobriété fut synonyme de grand bond en arrière, d'austérité puritaine, de privations monacales. Seuls les défenseurs les plus inquiets de l'environnement la préconisaient, quitte à endurer les quolibets. Et puis, sous l'effet de la guerre en Ukraine et du chaos qu'elle a provoqué dans les circuits énergétiques, la sobriété est d'un seul coup devenue à la mode, provoquant une curieuse épidémie de cols roulés jusqu'aux sommets de l'Etat. A la mode certes, mais toujours un peu inquiétante car elle ne s'est pas dé faite de sa réputation doloriste. Peut-on être sobre sans trop souffrir ? Faut-il se résigner à vivre dans le froid ? Jusqu'où devons-nous chambouler nos vies et nos modes d'organisation collective ? Que devons-nous cesser de fabriquer, de vendre, d'acheter ? Et comment répartir équitablement l'effort de sobriété pour que ceux qui ont déjà trop peu n'aient pas le sentiment qu'on leur demande de se priver d'avantage ?



Cette réflexion sur la sobriété arrive après le propos du Président de la République Macron sur l'écologie. M. Macron dans ses discours avance ces propos : « Je suis pour une société écologique mais pas pour une société Amish » (novembre 2016). « Je ne crois pas que le modèle Amish permette de régler les défis de l'écologie contemporaine » (septembre 2020). Le modèle Amish ne faisant pas partie des opinions sérieusement discutées, les phrases relevaient du procédé rhétorique consistant à caricaturer pour discréditer. Elles pouvaient se traduire par le mot de George Bush en 1992 au sommet de la Terre : « Notre mode de vie n'est pas négociable ». Corollaire : les réponses techniques permettront de régler les défis de l'écologie (rassemblement européen du monde des affaires, octobre 2022 à Paris).

Donc en ce qui concerne le grand défi de l'écologie c'est ce choix entre « sobriété » et « efficacité ». De quoi il retourne ? Le débat est lancé mais encore faudrait-il préciser ces termes. Je reviens encore sur les propos énoncés par notre Président. Devant l'enchaînement d'une série de crises majeures près sa réélection il annonçait « la fin de l'abondance » et de « l'insouciance » puis concrètement un « plan de sobriété » pour faire face à l'explosion des prix de l'énergie. Mais il précisait tout de suite la définition pour lui de ce mot tabou ou peu s'en faut : « Cela ne veut pas dire produire moins ou aller vers une économie de la décroissance. Pas du tout, la sobriété ça veut juste dire gagner en efficacité », faire « tout ce qu'on peut faire pour produire encore davantage mais en dépensant moins » (6 octobre à Paris). Assimiler la sobriété à l'efficacité c'est évacuer des questions qui fâchent. Rappelons que la sobriété ce n'est pas « juste gagner en efficacité ».

Même si ces notions sont souvent confondues au motif qu'elles ont le même objet (la réduction de la consommation d'énergie) elles sont distinctes (différence entre Macron et les écologistes).

"La politique est le moyen pour des hommes sans principes de diriger des hommes sans mémoire" (Voltaire)

BAREME DES COTISATIONS 2023 (adhérents directs)

Rappel : La cotisation des adhérents d'un syndicat affilié à la FGR-FP est comprise dans la cotisation syndicale

Pension mensuelle BRUTE	Cotisation 2023	Pension mensuelle BRUTE	Cotisation 2023
Jusqu'à 1100 €	19,40 €	De 1611 € à 1840 €	45 €
De 1101 € à 1270 €	27,10 €	De 1841 € à 2080 €	53 €
De 1271 € à 1390 €	32,20 €	De 2081 € à 2880 €	59,80 €
De 1391 € à 1610 €	40,50 €	Au-delà de 2880 €	70,10 €



Adresser le montant de votre cotisation au trésorier de votre secteur (chèque à l'ordre de FGR-FP) ou faire un virement au trésorier départemental (voir RIB ci-dessous).

SECTEURS	ADRESSES DES TRESORIER.E.S
Barcelonnette Manosque / Forcalquier	Provisoirement : Joël TERUEL, 7 rue de l'avenir 04000 Digne
Château-Arnoux / Sisteron	Dany VIEVILLE, 15 avenue de Provence 04600 Saint Auban
Digne / St André	Isabelle TERUEL, 7 rue de l'avenir 04000 Digne les bains
Valensole	Annie BOYER, 14 chemin des Grandes Aires 04210 Valensole

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE		
Code Banque 10107	Code Guichet 00118	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00723024535		Clé 74
Domiciliation BRED PARIS AGENCE RAPEE TEL : 08.20.33.61.18		
Numéro de compte bancaire international (IBAN) : FR76 1010 7001 1800 7230 2453 574		

FGRFP04
Mr JOEL TERUEL
7 RUE DE L'AVENIR
04000 DIGNE



Mercredi 15 mars à Digne



Jeudi 23 mars à Digne



140 manifestants à Barcelonnette le 23 mars
(La Provence du 24.03)



Hier à Manosque, ils étaient 5 000 manifestants selon les syndicats et 1 600 selon la police. /PHOTO ERIC CAMOIN

Mardi 28 mars à Manosque (La Provence du 29.03)



28 mars à Barcelonnette (La Provence 29.03)



Jeudi 6 avril à Digne (La Provence du 7.04)



Jeudi 13 avril à Digne

La section 04 de la FGR-FP solidaire des grévistes en lutte contre la réforme du gouvernement.

"La section pourrait adresser un chèque à une caisse de solidarité en soutien aux grévistes contre la réforme Macron ". Après discussion de cette proposition, l'AG de Sisteron a adopté le principe d'une contribution financière de la section. Un chèque de 100 € a été adressé à l'association "CAISSE DE SOLIDARITE" choisie par la nouvelle Commission Exécutive départementale.

L'association « **CAISSE DE SOLIDARITE** » a été créée en 2016 au moment de la loi travail par Info-Com CGT (la branche Information-communication de la CGT), cogérée avec Sud-Poste 92 et animée avec des syndicats, des associations, des collectifs de lutte, des militants, des citoyens, des personnalités... Elle revendique d'être la « seule caisse de grève intersyndicale, qui vient en aide aux syndiqués mais aussi aux non-syndiqués ». Pour en bénéficier, un salarié doit avoir cumulé « au minimum deux jours de grève consécutifs » précise le site internet de la caisse.

Pour participer à titre personnel à la solidarité aux grévistes....Chèque à l'ordre de "Caisse de solidarité" à adresser à : **Caisse de solidarité, 4 rue Guyton-de-Morveau 75013 PARIS.**